

ANNEXE II

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Le présent document a été préparé par le Bureau de l'Assemblée nationale et est communiqué en vertu de la Loi sur l'accès à l'information.

Le présent document a été préparé par le Bureau de l'Assemblée nationale et est communiqué en vertu de la Loi sur l'accès à l'information.

Le présent document a été préparé par le Bureau de l'Assemblée nationale et est communiqué en vertu de la Loi sur l'accès à l'information.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
LE MINISTRE DE LA SANTÉ
LE MINISTRE DE LA JUSTICE

[Signature]
LE MINISTRE DE LA SANTÉ
LE MINISTRE DE LA JUSTICE

[Signature]
LE MINISTRE DE LA SANTÉ
LE MINISTRE DE LA JUSTICE

LE GOUVERNEMENT
DU CANADA

[Signature]
LE GOUVERNEMENT
DU CANADA

[Signature]
LE GOUVERNEMENT
DU CANADA